



Les restrictions plus ou moins sages

Avant d'établir certaines restrictions, nos bureaucrates doivent en prévoir les répercussions s'ils ne veulent pas être forcés de faire machine arrière

En temps de guerre, il est admis que des restrictions sont nécessaires car il faut tout d'abord voir à ce que les besoins de nos forces armées soient pleinement satisfaits, aussi la majorité de la population accepte ces privations sans trop murmurer, sinon de bonne grâce. D'autre part, il est certaines restrictions inutiles qui froissent et font plus de mal que de bien; on dirait que ceux qui ont été chargés de voir au contrôle des denrées alimentaires et autres articles de consommation courante s'évertuent à imaginer des tracasseries qui semblent, — tout au moins pour le gros public, — n'avoir ni rime, ni bon sens.

Pas plus d'un pantalon, sans revers, pas de poches intérieures

Vous vous rappelez lorsqu'on a décrété sans tambour ni trompette qu'avec un costume on ne pouvait obtenir qu'un seul et unique pantalon. Pourtant on sait que pour les hommes d'un certain poids un deuxième pantalon est plutôt une économie qu'un gaspillage, car le pantalon s'usant généralement plus vite que le gilet ou le veston, en ayant deux pantalons la durée du costume était doublée. Pour bonne mesure, le même contrôleur a décidé qu'un pantalon ne pourrait avoir un revers au bas (turn up), que le gilet ne pourrait avoir aucune poche intérieure, pas plus qu'une poche de sûreté à la ceinture du pantalon. Quelle économie a-t-on réalisée avec tout cela? A peu près aucune, avec comme résultat qu'un beau jour on a laissé tomber ces restrictions, car on s'est rendu compte que dans la plupart des cas le client demandait au tailleur de faire les jambes du pantalon une couple de pouces plus longues, il allait ensuite dans un "valet service" où on lui faisait un rebord; il en était de même des poches d'intérieur.

Le rationnement de la viande, les mardis maigres

On a eu des coupons de rationnement pour la viande: cela semblait nécessaire, on l'expliquait en disant, et avec raison, qu'il fallait pourvoir nos combattants d'une nourriture solide — de viande surtout, — que, de plus, des millions de personnes souffraient de privations dans les pays d'Europe et que c'était naturel et humain d'y pourvoir. Aussi les récriminations furent plutôt rares et à notre tour, beaucoup de nous, se privèrent et se passèrent de viande tout comme le public voyageur et ceux qui se nourrissent dans les restaurants connurent les mardis sans viande. On s'y habitua, jusqu'au jour où on apprit que dans certains entrepôts des milliers de tonnes de viande étaient devenues impropres à la consommation et durent être confisquées ou jetées au dépotoir; Dame Rumeur voulait, d'autre part, que nombre de marchands de gros et même des bouchers de détail avaient des quantités énormes de viande en magasin. Résultat: il fut décidé que, — tout au moins provisoirement, — on mette fin au rationnement de la viande.

Et quelques jours plus tard, on apprit que si le Canada avait une telle abondance de viande, c'était parce que l'Argentine avait repris et augmenté ses envois au Royaume-Uni.

Le chauffage au mazout interdit puis permis

Une autre restriction qui causa des milliers et des milliers de dépenses absolument inutiles, fut l'interdiction de l'usage de l'huile brute de chauffage dans les édifices publics, les établissements commerciaux et industriels, les maisons de rapport et que sais-je encore. Il fallait chauffer avec le charbon, mais, pour ce faire, il a fallu faire de nouvelles installations de chauffage, mettre au rancart des milliers et des milliers d'appareils de chauffage à l'huile en très bonne condition. Il serait intéressant de savoir combien cette transformation a coûté et ce que sont devenus tous ces systèmes de chauffage à l'huile. Puis, un beau jour, on apprend qu'on peut recommencer à chauffer avec du mazout le charbon ne faisant de plus en plus rare. Supposons qu'on mette de nouveau au rancart ces nouvelles installations de chauffage au charbon et qu'on retourne à l'huile, qui nous dit que dans six mois on n'interdira pas encore une fois le chauffage à l'huile? Alors quoi? Ce sera un jeu de faire, défaire, refaire et encore re-

(Suite à la quatrième page)

Des injustices à "Bouchard"

Si l'on en croit les journaux et nos parlementaires, il y aurait quelque chose qui ne va pas aux usines de "Bouchard" (Sainte-Thérèse). Nous citons ci-après un résumé d'un discours à la Chambre des Communes du député libéral de Terrebonne, M. Lionel Bertrand:

M. Bertrand parle des destitutions d'ouvriers canadiens-français à l'usine Bouchard, dans son comté. Il rappelle la collaboration de toutes les villes de Terrebonne pour la production de guerre, tout particulièrement à Sainte-Thérèse, où sont situées les usines Bouchard, l'une des plus considérables entreprises de tout l'Empire.

M. Bertrand dénonce l'administration de "Defence Industries Ltd." qui dirige ces usines. Ces compagnies, dit-il, forment un "Family Compact" que la classe ouvrière répudie et déteste. Elles commettent des injustices fréquentes. "Il arrive trop fréquemment", dit le député, "que sous le prétexte banal qu'un employé ne parle pas suffisamment l'anglais, on le remplace par un ouvrier qui ne parle que l'anglais, alors que la presque totalité des travailleurs sont des Canadiens-français."

"Il arrive trop souvent que l'on congédie des employés, reconnus subitement incompetents après deux ou trois ans de service, pour les remplacer par des gens qui viennent de Nobel, Ontario, ou de Winnipeg, entièrement unilingues et dont souvent l'incompétence fait la risée et le mécontentement des employés."

"Depuis trois ou quatre semaines, cette compagnie a embauché une cinquantaine d'employés qui viennent de ses usines de Nobel, Ontario, non pour occuper des positions de manoeuvres, mais des postes de commande que des Canadiens de langue française et de langue anglaise de Montréal occupaient avec compétence depuis deux ou trois ans. Ces employés ont été démis de leurs fonctions ou obligés d'accepter des positions secondaires."

M. Bertrand demande qui est responsable de ces destitutions. Il est d'opinion que le gouvernement ignore cette affaire qui est une injustice que la compagnie a pris sur elle-même de commettre, car elle s'est toujours moquée du service sélectif. Il déclare que si les compagnies qui ont plusieurs filiales ont ainsi le droit de déménager les ouvriers d'une usine à une autre, elles peuvent commettre toutes les injustices et le gouvernement devra leur enlever ce droit.

M. Bertrand dit qu'il a appris que des représentants du gouvernement font présentement une enquête aux usines Bouchard, sur les renvois et les destitutions. "Je félicite le gouvernement", dit le député de Terrebonne, "mais je lui demande de ne pas borner son enquête seulement aux quelques dernières semaines, mais de faire enquête sur le transfert d'un groupe d'ouvriers de Winnipeg en 1943."

Le Bureau International du Travail et les conventions collectives

Montréal, 22. — L'Organisation internationale du Travail, dans l'exécution d'un programme vigoureux d'action dans le domaine social, pourrait, dans les prochaines années, adopter une convention internationale du travail garantissant la reconnaissance effective du droit de négociation collective. Telle est la suggestion qui ressort d'un rapport publié aujourd'hui par le Bureau international du Travail.

Ce rapport a été préparé pour la Conférence internationale du Travail qui se réunira le 20 avril à Philadelphie. Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation.

Une convention ou une recommandation sur les conventions collectives, suggère le rapport, pourrait porter sur l'obligation de l'employeur de participer aux négociations collectives sur la reconnaissance des conventions collectives et sur leur extension, sous certaines garanties, à l'ensemble d'une industrie ou d'une profession.

La protection de la liberté d'association contre toute pression patronale pourrait faire l'objet d'une autre convention, ajoute le rapport.

Le rapport propose également que la question des salaires soit considérée dans son ensemble par la Conférence internationale du Travail à une date rapprochée. Parmi les différents aspects du problème qui pourraient être traités dans des conventions internationales futures, le rapport suggère les suivants:

1. L'inclusion de clauses concernant la détermination de taux équitables de salaires dans les contrats conclus par les autorités publiques;

2. L'insertion de clauses internationales du même genre dans les contrats financés par le moyen d'emprunts internationaux;

3. La garantie d'un salaire hebdomadaire dans les industries où les salaires sont à l'heure ou à la journée.

Toute action dans ces domaines, dit le rapport, préparerait la voie pour l'examen international de certains aspects plus difficiles du même problème des salaires, comme, par exemple, le salaire minimum, la garantie d'un salaire annuel, et la possibilité d'établir des taux internationaux ou régionaux de salaires minima, sous réserve des ajustements qui pourraient être nécessaires pour certaines industries travaillant pour le marché mondial.

Le rapport souligne que la reconstruction des habitations détruites pendant la guerre pourra constituer un facteur important pour le maintien d'un haut niveau d'emploi dans la période de transition de l'économie de guerre à l'économie de paix, et que cette période fournira une occasion unique d'établir de nouveaux standards. Le rapport suggère donc que la politique du logement fasse l'objet d'un examen par la Conférence internationale du Travail. Les divers aspects de cette question qui pourraient donner lieu à une action positive sont:

1. Standard minimum pour les programmes de construction de logements d'après-guerre;

2. Organisation et financement de logements pour les groupes à bas salaires;

3. Rapports de la politique du logement avec le niveau de l'activité économique et de l'emploi, et

4. Relations de la politique du logement avec l'urbanisme et la localisation des centres industriels.

Des expositions sur rôle de la main-d'oeuvre dans la guerre

Les ouvriers des centres industriels de tout le Canada auront bientôt l'occasion de voir des expositions photographiques sur le rôle de la main-d'oeuvre dans l'effort de guerre canadien. Sous le titre général "Les ouvriers présentent les armes", la Commission d'information en temps de guerre prépare une série de huit expositions qui mettront en valeur le rôle de la main-d'oeuvre dans huit des principales industries du pays. La série comprendra des illustrations sur les chantiers navals, la sidérurgie, le bois et la pulpe, les transports et communications, les mines, l'agriculture, la pêche, l'automobile et l'aviation. Chaque série comprendra cinq panneaux ajustables, qui seront exposés dans les salles de syndicats, dans les bibliothèques et autres édifices publics des principaux centres industriels. Pour tous renseignements sur la location de ces séries, s'adresser à la Commission d'information en temps de guerre, à Ottawa.

La T. S. F. n'est pas une tribune

M. Augustin Frigon, gérant général suppléant de Radio-Canada (CBC), a dit au comité de la radio que les restrictions radiophoniques relativement aux discours politiques "ont pour but d'empêcher la radio de devenir une arène politique, au détriment du public en général."

Cependant, il a nié que la politique de CBC fût de bâillonner la critique du gouvernement sur les ondes.

Il a souligné le fait que Radio-Canada a été critiqué sévèrement par tous les partis, souvent même par tous les partis à la fois. Il a décrit la nouvelle politique de CBC de permettre des émissions politiques gratuites, mais il n'a pas dit quand elle serait effective.

Au sujet des commentateurs, il a rappelé qu'il fallait "leur accorder beaucoup de latitude, mais que leurs observations doivent être considérées comme leurs vues et non celles du poste."

Importante conférence ouvrière à Londres

Une importante conférence ouvrière doit avoir lieu à Londres au début de juin prochain, à laquelle sont convoqués tous les syndicats ouvriers du monde entier.

La réunion qui aura lieu sous les auspices du Congrès des Unions ouvrières britanniques, s'ouvrira le 4 juin et durera au moins deux bonnes semaines.

Les questions à l'ordre du jour sont d'une extrême importance, puisque les représentants ouvriers étudieront des questions qui regardent autant la guerre que la signature du prochain traité de paix.

Voici les quatre grands problèmes inscrits au feuillet :

- (1) Contribution à l'effort de guerre des pays alliés ;
- (2) Attitude des syndicats à l'égard du règlement futur de la paix ;
- (3) Représentations des syndicats ouvriers à la conférence de la paix

Plus de pouvoirs au B. I. du Travail

Des propositions pour rendre plus efficaces le mécanisme et la procédure de l'Organisation internationale du Travail, de façon à lui permettre de mieux s'acquitter de ses tâches grandissantes, seront présentées à la Conférence internationale du Travail qui s'ouvrira le 20 avril à Philadelphie.

Ces propositions sont contenues dans un rapport publié par le Bureau international du Travail.

Des amendements à la constitution seront peut-être nécessaires plus tard, lorsqu'il sera possible de déterminer plus clairement la position de l'organisation dans le cadre des arrangements généraux d'après-guerre.

Une nouvelle charte sociale internationale, préparée par le Bureau pour être soumise à la conférence, propose que la conférence se charge de la responsabilité d'examiner les mesures internationales et nationales de caractère économique ou financier du point de vue de leurs effets sociaux.

Pour permettre l'examen plus complet et plus actif des problèmes concernant certains groupes de travailleurs, le projet de résolution suggère une clause déclarant que les dispositions devront être prises pour la représentation des groupes intéressés dans les comités spéciaux pour l'agriculture, les questions maritimes, les principales industries mondiales, les travailleurs intellectuels, et d'autres groupes.

On appréhende l'après-guerre

Au cours d'une conférence à l'hôtel Pennsylvania, les représentants de toutes les unions ayant des chartes fédérales du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ont débattu les problèmes de l'après-guerre. Les délégués ont tour à tour insisté sur l'importance de transformer, sans perdre trop de temps, après la guerre, les industries de guerre en usines de paix, de façon à empêcher que des gens, par milliers, tombent en chômage et que la transition entre la guerre et la paix soit trop critique.

On a décidé de former un comité dans le but de préparer un mémoire qui sera soumis au gouvernement fédéral et lui recommandera des mesures propres à assurer l'ordre et la paix au lendemain de la guerre.

La conférence a été présidée par M. Rémi Duquette, organisateur du Congrès des Métiers et du Travail du Canada dans la province de Québec. Il était secondé par M. Max Swerdlow, représentant de la Fédération Américaine du Travail dans la province de Québec.

et aux commissions préparatoires à la restauration de l'après-guerre ;

(4) Problèmes de restauration d'après-guerre, y compris l'organisation d'un mouvement syndical international.

La conférence aura un caractère purement consultatif, et ne liera aucunement les organisations ouvrières qui y seront représentées. On se propose d'inviter 38 nations, comprenant les gouvernements en exil de plusieurs pays d'Europe, actuellement sous la botte nazie.

Il y a quelque temps, la Fédération Américaine du Travail a décidé de ne pas prendre part à cette conférence. La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada (Unions internationales) n'ont pas encore pris de décision au sujet de cette conférence, tandis que le Congrès canadien du Travail (C. O. I.) a choisi ses trois délégués.

La sidérurgie sera privée d'ouvriers

La sidérurgie pourrait, à une allure accélérée, produire tout le matériel d'invasion requis, avant que la mobilisation devienne plus exigeante, dit-on dans la revue hebdomadaire du périodique "Iron Age", de New-York.

Toutefois l'industrie de l'acier s'attend de perdre de 5 à 10 pour cent de ses plus jeunes ouvriers, par suite de la décision du gouvernement américain d'enrôler plus d'hommes âgés de moins de 26 ans.

Au sujet des délibérations du War Labor Board sur les salaires dans les aciéries, "Iron Age" dit :

"Il était entendu que United Steel Workers of America laissait tomber au début de la semaine 10 de ses 24 demandes, mais l'union demeure ferme quant à l'ajustement général de 17 cents de l'heure, à la création d'un fonds de réhabilitation des ouvriers des aciéries enrôlés dans les forces armées, à un salaire hebdomadaire minimum, à des vacances avec salaire et aussi quant à d'autres réclamations."

Pressant appel aux employés de tavernes

Le local 200 de l'Union des employés de tavernes est en pleine campagne de recrutement. M. Charles Lalonde, secrétaire-financier, annonce l'organisation d'un grand concours pour les membres qui veulent y participer en recrutant de nouveaux membres.

"Donc que chaque membre en règle", souligne M. Lalonde, "tienne à amener avec lui un camarade qui n'est pas membre. Il est bien entendu que plus nous serons de membres, plus forts nous serons, nos revendications seront reconnues et vous verrez que nous prendrons l'importance à laquelle nous avons droit à juste titre."

La prochaine réunion régulière, demain, à 1331A, rue Sainte-Catherine Est, sera une grande assemblée ouverte à tous, membres ou non, au cours de laquelle des orateurs de marque adresseront la parole pour expliquer les bienfaits et la nécessité de l'union. M. Jules Ratelle présidera.

St-Jérôme de l'avant

L'organisateur général de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, M. Edouard Larose, qui possède une vaste expérience dans les groupements ouvriers, sera prochainement à Saint-Jérôme pour compléter l'organisation ouvrière en notre région.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Saint-Jérôme, nouvellement constitué, vient de retenir les services de Me Lucien Thinel comme conseiller juridique.

Ecole gratuite jusqu'à 16 ans

L'hon. Perreault Casgrain, député de Gaspé-Nord et ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, a annoncé, dimanche dernier, trois nouvelles qui causeront une vive satisfaction à toute la province. Les voici :

Le gouvernement Godbout ne se contentera pas de créer une hydro provinciale et de nationaliser l'entreprise de la Motnreal Light Heat and Power, mais, en même temps, il instituera un vaste plan d'électrification rurale.

La rétribution scolaire mensuelle, abolie par la loi Perrier, l'an dernier, pour les enfants jusqu'à la 7e année, sera abolie pour les élèves jusqu'à la 9e année, c'est-à-dire que l'école sera gratuite pour tous les enfants, jusqu'à une moyenne d'âge de 16 ans.

La gratuité et l'uniformité des livres seront un fait accompli bientôt. Le Conseil de l'Instruction publique est au travail et au fur et à mesure qu'un manuel sera prêt, les élèves en auront l'usage gratuit.

Voilà vraiment des nouvelles propres à réjouir le cœur des trade-unionistes qui ont vaillamment mené la lutte parfois décourageante pour l'obtention de ces réformes. La persévérance est toujours récompensée.

Bourses offertes par le Pacifique Canadien

Comme par les années passées, une première bourse d'études comportant cinq années d'enseignement dans le cours de génie à l'école Polytechnique sera allouée, par voie de concours, aux apprentis et aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la compagnie du Pacifique Canadien ayant moins de vingt et un ans, et aux fils mineurs des employés.

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'université de Montréal, est aussi offerte aux employés permanents de la compagnie et aux fils de ces employés.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F.-J. Curtis, Superintendent of Pensions and Staff Registrar, gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susmentionnées.

Salaires réduits

Dans une décision qui vient d'être rendue publique, le Conseil national du travail réduit l'échelle des salaires qui avait été arrêtée par le Conseil régional du travail de l'Ontario pour les employés de la Abitibi Power and Paper Co., Ltd.

Dans le cas des ingénieurs de seconde classe, le salaire est réduit de 90 à 86 cents de l'heure, quant aux mécaniciens préposés aux engins, leur salaire est réduit de 85 à 79 cents de l'heure. Les mécaniciens connus comme des chauffeurs touchent 72 cents de l'heure au lieu de 75, comme leur avait accordé le Conseil régional du travail.

Président de l'Office national du Travail

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, vient d'annoncer la nomination, par arrêté ministériel, du juge Maynard-B. Archibald, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, comme président de l'Office national du travail. L'hon. juge Archibald succède au juge C.-P. McTague qui, la semaine dernière, a démissionné.

Le juge Archibald a été membre de plusieurs commissions et conseils industriels, créés par le ministère du Travail.

Les règlements trop compliqués

Toronto, 21. — Les Canadian Aircraft Instruments, Limited, avaient acheté des pneus. Le procureur général a accusé M. J.-D. Hawthorne, directeur de la maison, d'avoir enfreint les règlements industriels de guerre. M. Hawthorne a été acquitté, le procureur général en a appelé. Lundi dernier, le juge en chef Robert-S. Robertson a rejeté l'appel et déclaré : "C'est devenu une habitude, sous le régime des arrêtés ministériels, d'assigner les gens à comparaître pour prouver leur innocence. C'est un principe absolument mauvais. Cet homme a été poursuivi un an après le délit, sans que sa compagnie ait jamais été jugée coupable. Quelle chance les gens ont-ils de connaître les dispositions de ces arrêtés ministériels ?" Me L.-N. Mathews, représentant le procureur général, a répondu : "Ils peuvent lire les journaux." Le juge en chef a répliqué : "Les gens ne sont pas payés pour lire ces choses dans les journaux. Ils ont autre chose à faire. On devrait presser la procédure davantage."

Le chômage va en augmentant

La guerre n'est pas finie, mais il est surprenant de constater que le chômage commence déjà à faire son apparition. En voici deux preuves :

Les réclamations de prestations d'assurance-chômage atteignent une nouvelle cime en janvier ; les bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage en reçoivent 11,751, comparativement à 6,562 le mois précédent et 4,637 le mois correspondant de l'an dernier. Le nombre de personnes qui s'inscrivent au dossier actif de l'assurance-chômage est de 12,439 la dernière semaine de janvier, à rapprocher de 6,216 la dernière semaine de décembre.

Nous trouvons encore une autre preuve — et ce n'est pas la seule — dans le compte rendu des délibérations de l'Assemblée législative de Québec :

M. Borne : "Il s'agit là d'un projet d'après-guerre. Le tout coûterait pour un filtre \$1,250,000. Les deux gouvernements, Québec et Ottawa, devraient à ce sujet nous venir en aide."

M. Bienvenue : "La guerre n'est pas encore finie."

M. Borne : "Non, mais nous avons déjà 2,000 chômeurs dans la ville de Québec."

Et voilà que l'hydre nous menace encore une fois. Qu'arrivera-t-il à la fin de la guerre ?

Rapport concernant Johnson Wire Works

L'hon. Humphrey Mitchell vient d'annoncer qu'il a reçu un rapport d'une commission de conciliation qui avait été chargée, sous le régime de la loi d'enquête en matière de différends industriels, de régler un conflit entre Johnson Wire Works, Ltd., à Montréal, et la loge 1758 de l'Association internationale des machinistes.

La commission a fait rapport que la majorité des employés de la compagnie sont membres de la loge 1758 de l'Association internationale des machinistes, et elle recommande en conséquence que la loge soit reconnue comme agent des employés pour la négociation d'un contrat collectif.

M. D.-A. Paterson, représentant les patrons, déclare, dans un ajouté, que 30 à 35 hommes employés dans cinq petites divisions de l'usine et accomplissant un travail tout à fait différent des opérations générales, sont opposés à l'union, et que la compagnie insiste pour que ces hommes soient exclus des termes de tout contrat qui serait passé entre la compagnie et l'union à la suite de la recommandation de la commission.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Lagacelière Est. Président, Paul Fournier, 1440 Bleury ; secrétaire-correspondant — correspondant-secretary, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest. Tél. L.A. 5301 ; vice-président, Ouséine Renaud, 909 boulevard St-Laurent, Tél. L.A. 8403 ; J. E. Beaudoin, 1153 St-Denis, Tél. MA. 3731 - 3732.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52, Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91, Photo-Engravers Union No. 9, Stereotypers and Electrotypers Union No. 33, President, W. Forrest ; vice-president, C. Arpin ; Recording Secretary, Georges Brunelles ; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 54, 484 McGill Street, Tel. MA. 7489 ; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and A. Query ; Auditors, J.-A. Richard and H. Collin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Sunday of each month at the Willingdon Room (Y.M.C.A. Building) R. M. Bennett, President, 337 McRosa Avenue, Verdun ; James Philip, Secretary - Treasurer, Room 54, 484 McGill Street ; Business hours : 9:00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m. ; Tel. MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIER-S-MENUISIER D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours ; Vice-président: Ferdinand Doucet ; Secrétaire: Léopold Francoeur ; Trésorier: E. Lanthier. Exécutif: E. Lanthier, U. R. Johns, F. Doucet, Gardien: B. Labelle. Agents d'affaires: Edouard Toussaint et Elzéar Bernier.

Assemblée chaque mercredi à 8 h. du soir au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11. N. L. Heureux, secrétaire.

U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 15 ; Manuel Bourque, 2420 Chapleau.

U. L. 1244, Meets every 1st and 2nd Thursday, 1440 Bleury, H. R. Salter, Secrétaire, 4621 Blvd Décarie, N.D.G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest Notre-Dame. H. Martin, secrétaire, 3845 rue Claude Verdon.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis à 108 — 1ère Avenue, Lachine. Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis à 2138 Valois. Paul Vigeant, secrétaire, 2436 Orléans.

U. L. 1584, s'assemble les derniers mardis de chaque mois à l'Hôtel de Ville Ste-Anne de Bellevue. Léopold Francoeur, secrétaire, Boîte Postale 23, Ste-Anne de Bellevue.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officiers — Officers: Elphège Beaudoin, président ; Victor Trudeau, agent d'affaires ; Albert V. Trudeau, agent d'affaires ; Alb. Chartier, 1er vice-président ; J. S. Parthenais, secrétaire ; Alb. Brodeur, trésorier ; Joseph Barbusci, secrétaire-correspondant ; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1070, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS, Local 349. — S'assemble tous les lundis du mois au No 1331A rue Ste-Catherine est. Président, Raoul Gervais, 4266 Marquette, Tél. FR. 4119.

Vice - Président, J. L. Morel, 1150 Amherst, FR. 4152 ; Secrétaire-Correspondant, J. M. Hogue, 6928 Christophe Colomb, Tél. CA. 4722. Trésorier, Marc Provost, 8548 Châteaubriand ; Secrétaire-Financier, Ernest Desève, 6633 St-Dominique ; Conducteur, Albert Goudreau, 9078B est Notre-Dame ; Gardien, Jos. Girard, 8145 Saint-André ; Auditeurs: Arthur Boismenu, président, 4621 Colonnade ; Jean Guibault, Sentinelle, Jos. Renaud, Agent d'affaires, J. L. Morel, Bureau 1331A rue Ste-Catherine est.

Heures de bureau: 8 à 9 h. 30, le matin et de 4 à 5 heures l'après-midi, Tél. CH. 6511.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Groux, 3446 Dorion ; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac ; secrétaire, archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 rue Wolfe ; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKercher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 6511, résidence, CL. 7125 ; sentinelle, Philias Leclair, 1398 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Jébert, 3524 Dorion, CH. 3987 ; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

FRontenac 8161

Salons Mortuaires modernes

ARTHUR LANDRY Enrg.

GEORGES GODIN, seul propriétaire

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Service d'ambulances

518 & 528 rue Rachel Est.

MONTREAL

Examen de la Vue
Lunettes — Réparations

YO. 4014

Eyes Tested
Glasses Fitted**A. GINGRAS, O.D.**

OPTOMETRISTE — SIGHT-SPECIALIST

des Employés de Tramways
Division Ouest
Visiteur aux Ecolesfor Montreal Tramways
Employees, West Division
Eye Inspector for Schools

4222 Wellington

coin GALT
corner

VERDUN

LES BOULANGERIES

MARCEL MONETTE

et

PAIN MONETTE ENR'G.

Recommandées à l'ouvrier
Pour leurs fameux "PAIN LAIT"
et Gâteaux de qualitéMembres de la Ligue Patronale des Boulangers Indépendants
"S'unir pour survivre"

28 STE-ANNE

2549 DENONVILLE

P. A. T. TEL. No 8

Fitzroy 5690

Buanderie-IMPERIAL-Laundry
& SUPPLY CO.TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry ServiceLavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKirk 1179

Call FALKirk 1179

1471, RUE PARTHENAIS

1471 PARTHENAIS STREET

UN SEUL MAGASIN

R. Brouillette

Mme R. BROUILLETTE, prop.

Avant de meubler votre foyer
venez comparer nos prix.

6014 Boul. Monk (près de l'église)

Wilbank 6144

VILLE-EMARD

MARquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS

Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

CABARET LION D'ORRepas, Bière et Vin. Danses — Service prompt et courtois
Cuisine canadienne

1696 ONTARIO EST, MONTREAL

AM. 9051

Aidez-nous à gagner la guerre !

Achetez régulièrement des timbres et
des certificats d'épargne de guerre**Pénurie de main-
d'œuvre chez les
peintres**

Au cours de sa dernière assemblée, l'Union locale 349 des peintres a adopté une résolution de félicitations à M. Fred Molineux, représentant canadien de l'Union internationale, qui vient d'être nommé membre de la nouvelle commission fédérale des relations ouvrières. M. Raoul Gervais présidait.

M. J.-L. Morel, agent d'affaires, a annoncé que le problème de la main-d'œuvre chez les peintres est sérieux. Il prie donc les peintres compétents qui désirent de l'emploi de se présenter immédiatement au bureau de l'union, 1331A, rue Sainte-Catherine Est, CH. 6511. Les jeunes gens âgés de 16 et 17 ans, ayant quelques aptitudes pour la peinture, sont également priés de communiquer avec M. Morel. Celui-ci se fera un devoir de les placer sur des chantiers ou dans des ateliers où ils pourront acquérir beaucoup d'expérience tout en recevant un salaire rémunérateur.

Le secrétaire-financier, M. E. Desève, a annoncé que l'Union locale est dans une excellente situation financière. Un surplus a été annoncé pour le dernier trimestre.

MM. R. Gervais, C.-A. Mondor et J.-L. Morel ont donné un rapport de la conférence qui a eu lieu en l'hôtel Mont-Royal touchant l'apprentissage.

Un vote de condoléances a été adopté à l'occasion de la mort de Mme Paul Darveau dont le mari est membre de cette Union.

M. J.-M. Hogue, secrétaire-archiviste, a présenté un excellent rapport de ses travaux.

**L'industrie et le
gouvernement**

La libre entreprise ne pourra survivre longtemps à la fin des hostilités "à moins que les gens ne reçoivent l'assurance que nos gouvernements et notre industrie puissent établir des conditions de vie convenables, après la guerre", déclarait récemment M. Gray Turgeon, président du comité fédéral de la reconstruction d'après-guerre, au cours d'une conférence sous les auspices de l'école d'architecture McGill.

"Personne au Canada n'est plus que moi opposé au socialisme", a continué le conférencier, "je suis de ceux qui croient en la liberté et en la concurrence dans l'entreprise. Mais l'homme ordinaire, l'ouvrier, le petit homme d'affaires ont autant droit aux bienfaits de la libre entreprise que ceux qui placent des fonds dans les grandes opérations industrielles."

"En vue d'assurer un emploiement approprié après la guerre, des changements fondamentaux seraient nécessaires dans notre système."

M. Turgeon préconise l'établissement "de nouveaux rapports sincères entre l'industrie et le gouvernement." Le mot "industrie" cependant comprendrait non seulement le capital et l'administration, mais aussi le travail sous sa forme organisée.

**Plaintes faites au
conseil de construction**

Deux anciennes unions ont demandé leur réaffiliation au Conseil des métiers de la construction des unions internationales, au cours de la dernière réunion, sous la présidence de M. Jack Charron. La requête a été acceptée.

Des délégués ont présenté un rapport de l'entretien qu'ils ont eu avec les autorités du service sélectif. Cet entretien a été amical et il portera des fruits.

Des délégués se sont plaints de la lenteur de la Commission d'assurance-chômage à payer les prestations aux ouvriers en chômage.

MM. Onésime Renaud, Léopold Francoeur et Oscar Boyer ont été nommés délégués au Consolidated Housing Committee. Ils s'occuperont également de la publicité.

La sécurité sociale pour tous

Montréal, 22 mars. — Le Bureau international du Travail a annoncé ce soir qu'il allait recommander à la Conférence internationale du Travail, s'ouvrant à Philadelphie le 20 avril prochain, l'adoption de principes généraux à observer dans le développement des régimes de sécurité sociale dans le monde.

Les propositions faites visent à garantir les moyens d'existence de tous les salariés et travailleurs indépendants contre les principaux risques et à fournir à tous des soins médicaux, soit au moyen d'un service public, soit au moyen d'un service d'assurance sociale.

Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail, et son centre d'activité a été déplacé de Genève (Suisse) à Montréal, en 1940.

Au moins 40 Etats Membres de l'Organisation seront représentés à la Conférence de Philadelphie par des délégations tripartites composées de représentants gouvernementaux d'employeurs et de travailleurs.

Le Bureau proposera à la Conférence d'adopter deux "Recommandations" englobant les mesures de sécurité sociale. Les projets de recommandation sont contenus dans un rapport que le Bureau présentera à la Conférence sur la quatrième question figurant à son ordre du jour et qui est libellée comme suit: "Sécurité sociale: ses principes; les problèmes qui se posent à la suite de la guerre."

L'une des recommandations se rapporte à la garantie des moyens d'existence et l'autre aux soins médicaux. Une fois adoptées par la Conférence, ces recommandations doivent être soumises aux autorités compétentes des divers pays pour qu'elles prennent des mesures législatives ou autres.

Comme il est indiqué dans le préambule de ces recommandations, l'application des principes ainsi établis "a pour but de donner effet au cinquième principe de la Charte de l'Atlantique," qui envisage la collaboration économique entre toutes les nations en vue de procurer à tous de "meilleures conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale."

Le projet de recommandation déclare que la garantie des moyens d'existence devrait être organisée sur la base de régime d'assurance sociale ayant un caractère contributif, plutôt que sur le principe non contributif de l'assistance sociale. Toutefois, il propose que les besoins non couverts par l'assurance sociale soient satisfaits par l'assistance sociale et que certaines catégories de personnes, en particulier les enfants à charge et les invalides, vieillards et veuves indigents aient droit à des allocations.

"L'adoption du principe contributif comme base principale d'un régime de garantie des moyens d'existence," indique le rapport, "ne constitue en aucune manière une critique de la valeur des régimes non contributifs, tels que ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, étant donné que l'inconvénient résultant de l'obligation de se soumettre à un examen des ressources peut être considéré comme compensé par l'avantage que présenteront un champ d'application universel et une application immédiate. Mais tout porte à croire qu'une faible minorité de pays seulement seraient prêts, pour le moment du moins, à adopter des régimes non contributifs sur ce modèle."

Les risques couverts par l'assurance sociale sont, suivant la recommandation, la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse, le décès du soutien de famille, le chômage, les dépenses exceptionnelles et les accidents du travail.

Le projet recommande que la prestation de maladie soit payée pendant 26 semaines au moins, et que la prestation de maternité soit versée pendant les six semaines qui précèdent et les six semaines qui suivent l'accouchement. Les prestations de vieillesse devraient être

payées à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. Le service des prestations de chômage devrait continuer jusqu'à ce qu'un emploi "convenable" soit offert à l'assuré. Des prestations pour assurer une aide domestique dans des cas exceptionnels et pour fournir les frais de layette et d'enterrement sont également recommandées.

L'assurance sociale devrait couvrir tous les salariés et travailleurs indépendants, ainsi que les personnes à leur charge à l'égard desquelles il est possible de percevoir des cotisations sans frais d'administration disproportionnés et de "payer des prestations avec la collaboration nécessaires des services médicaux et des services de placement, et en prenant toutes précautions contre les abus."

Le Bureau recommande l'assistance sociale pour l'entretien des enfants.

Lorsque l'objet visé est d'aider à l'entretien des familles nombreuses ou de compléter les mesures prévues en faveur des enfants sous la forme de subsides en nature et par un régime d'assurance sociale, les subventions devraient prendre la forme d'allocations familiales payable quelque soit le revenu des parents.

Le préambule de la recommandation sur les soins médicaux déclare "qu'il est d'ores et déjà désirable d'adopter de nouvelles mesures pour l'amélioration et l'unification des services médicaux et l'extension de ces services à tous les travailleurs et à leurs familles, y compris la population rurale et les travailleurs indépendants, et pour assurer aussi l'élimination d'injustes anomalies."

La recommandation pose le principe que tout service médical devrait assurer à l'individu les soins à la fois préventifs et curatifs que peuvent fournir les membres de la professions connexes, ainsi que tous autres services fournis par les institutions médicales.

Les services médicaux, indique la recommandation, devront visiter à englober tous les membres de la communauté, qu'ils exercent ou non une profession lucrative; ce service devrait être assuré de préférence "par voie de contrat avec des membres de la profession médicale et des professions connexes, ainsi que par l'organisation de services de soins dans des hôpitaux ou autres institutions médicales."

Le projet recommande que les soins médicaux soient fournis par un service public ou par un service d'assurance sociale complété par l'assistance sociale. Lorsque le service est public, chaque membre de la communauté devrait avoir droit à tous les soins fournis par le service d'assurance sociale complété par l'assistance sociale. Lorsque le service est public, chaque membre de la communauté devrait avoir droit à tous les soins fournis par le service qui devrait être financé au moyen d'une taxe progressive ou de l'impôt général sur le revenu. Lorsque les soins sont fournis par un service d'assurance sociale, il est recommandé que des subventions provenant de fonds publics soient prévues pour augmenter les cotisations des assurés.

**AVIS D'APPLICATION
POUR DIVORCE**

Avis est ici donné que Shirley Harro Harvey Payne, de la Ville de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine Session des Chambres pour obtenir un décret de divorce contre son époux, Raymond William Payne, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal, ce 14e jour de mars, 1944.

12-16 JOHN E. CRANKSHAW,
Procureur de la requérante.

**AVIS D'APPLICATION
POUR DIVORCE**

Avis est ici donné que Ernest Charles Hazard, de la Ville de Westmount, District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine Session des Chambres pour obtenir un décret de divorce contre son épouse, Anne Armstrong, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal, ce 6e jour de mars, 1944.

12-16 JOHN E. CRANKSHAW,
Procureur du requérant.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Travail du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province. Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J. B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Francq, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094

Téléphone : LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montreal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive : J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R.-M. Bennett, vice-presidents, Marcel Francq, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone : LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal

Les restrictions plus ou moins sages

(Suite de la première page)

défaire. Vous admettez que ce sont des vexations et des dépenses énormes absolument inutiles, que s'il est bon de prévoir, il faut que cela se fasse à bon escient, sans prendre la frousse.

Et la vente de la bière et des boissons fortes, on en a fait un racket

Mais la pire chinoiserie de toutes, ce fut bien la restriction sur la vente de la bière, celle-là dépassa les bornes. Il y a toujours eu de la bière en quantité, sa fabrication ne nécessite qu'une main-d'œuvre limitée, les produits qui servent à sa fabrication sont presque tous de provenance locale; on ne peut donc pas invoquer qu'une plus forte fabrication de bière nuirait à l'effort de guerre. Alors quel fut le motif, la raison d'être de cette restriction? On peut se demander si cela eut pour but de faire augmenter la consommation des liqueurs alcooliques. Cela n'était certes pas de nature à promouvoir la tempérance, car si c'eût été là le but on aurait mieux fait de diminuer le degré d'alcool de la bière, de la rendre plus légère, de pousser la vente de la lager et de diminuer celle de l'ale.

Mais quel désastre cela n'a-t-il pas produit! Des queues interminables à la porte des magasins de liqueurs, avec des augmentations dans les prix absolument injustifiables. Comme il fallait attendre quelquefois des heures à la porte desdits magasins, l'homme tempérant, le citoyen qui n'avait pas de temps à perdre, se passait d'acheter une bouteille de liqueurs fortes, mais par contre l'intempérant, — disons l'ivrogne, — lui, attendait, perdait quelquefois une demi-journée de travail pour s'en procurer; d'autres, qui avaient du "pull", obtenaient tout ce qu'ils voulaient directement des employés des magasins ou envoyaient un de leurs employés faire le pied de grue à la porte des magasins en se servant des livrets des autres. Est-ce vrai ou non? La Commission des Liqueurs a eu beau faire des règlements pour mettre un frein à ces abus, rien n'y fit, car on ne change pas la nature humaine avec des règlements ou même avec des lois.

Puis que devenait la vente de la bière? On voyait à la porte des tavernes une pancarte disant : "fermé, pas de bière"; quand il y en avait et que la taverne était ouverte, les consommateurs s'y engouffraient et commandaient trois, quatre, voire même une demi-douzaine de verres de bière d'un coup sec; celui qui venait trop tard et celui qui se serait contenté d'un seul verre de bière en était privé parce que l'autre avait tout bu et que le tavernier vendait en quelques courtes heures ce qu'il aurait vendu dans une journée régulière.

La vente de la bière chez l'épicier du coin, un autre racket! Les clients qui faisaient une grosse dépense d'épicerie pouvaient en faire retenir une douzaine, les autres bernique, ils en demandaient trois bouteilles et n'en avaient pas, de temps à autre une et encore pas trop souvent. Il est de rumeur courante que certains épiciers recevaient leur provision de bière par la porte d'avant et la sortaient par la porte d'arrière et vendaient le tout aux boîtes de nuit, qui payaient dix ou vingt cents de plus la bouteille et la revendaient aux clients jusqu'à un dollar la bouteille. Les clubs et les boîtes de nuit se sont multipliés dans des proportions formidables et alarmantes, ils ne manquent ni de bière, ni de boisson forte, mais le citoyen modéré, lui, en est privé. Tout cela est souverainement injuste, il est temps d'y mettre un frein et un solide.

Ottawa vient de lever la restriction sur la bière, il était temps; il appartient maintenant à Québec d'apporter des modifications à la vente de la bière et des spiritueux. Espérons que cela se fera sous peu, qu'on rende la loi plus large, plus facile d'observance mais qu'on la fasse respecter. Est-ce si difficile que cela?

- SOCIUS.

Tél. MA. 0928

Privé : HA. 1425

TAVERNE DES MARCHANDS

Mme M. Picard Berard

1432 rue Amherst

MONTREAL

L'United Textile Workers of Canada en appel

Messieurs les membres,

du Conseil National du Travail, Ottawa, Ontario.

Messieurs,

Dans le but de mieux expliquer les raisons vitales qui ont incité les officiers du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, à porter appel à la décision du Conseil régional du travail de Québec, rendue le 16 décembre 1943, à la suite de la requête déposée devant ledit Conseil, par lesdits officiers du local 7 de l'United Textile Workers of Canada, afin de faire porter le boni de vie chère à sa pleine extension en faveur des employés de la compagnie Knitters Limited, de Mariville, Québec,

Nous prenons la liberté de déposer le présent bref devant les éminents membres de votre Conseil, avec l'espoir que lesdites explications contenues dans ce présent bref, aideront à définir plus clairement, la position incertaine dans laquelle la présente décision dudit Conseil régional du travail du Québec a plongé lesdits officiers et les membres du local 7 de l'United Textile Workers of Canada, à savoir:

10. Suivant la partie V du bulletin No 3, le Conseil régional du travail de Québec, sur réception de notre requête, soumit immédiatement ladite requête aux directeurs de la compagnie Knitters Limited, avec le résultat que cesdits directeurs firent parvenir audit Conseil régional, une liste de salaires payés actuellement, mais,

Ledit Conseil régional ne fut jamais parvenu ladite liste, ou copie de ladite liste aux officiers du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, leur déniant ainsi le droit démocratique de vérifier si ladite liste de salaires était véridique, et si ladite liste ne contenait pas ainsi que nous avons toutes les raisons de croire, les plus hauts salaires payés dans chaque département, salaires pour lesquels nous accordions un pourcentage-marge de 50% pour les ouvriers mâles, et un pourcentage-marge de 10% pour les ouvriers féminins dans notre requête originale (11 octobre 1943);

20. En examinant ladite liste de salaires fournie par la compagnie Knitters Limited, le Conseil régional du travail de Québec en est venu à la conclusion que cette firme paie actuellement des salaires qui, en moyenne, sont plus élevés que ceux payés par d'autres firmes comparables, mais,

Ledit Conseil régional n'a pas fait le geste qui, seul, aurait été logique dans les circonstances et n'a pas désigné à l'attention des officiers du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, le nom des firmes qu'il (le Conseil régional) a jugées comparables, ainsi que les salaires payés dans cesdits établissements comparables, étaient plus élevés que ceux payés à la compagnie Knitters Ltd.;

30. Ledit Conseil régional du travail de Québec, sans avoir au préalable offert aux officiers du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, le privilège de présenter leurs objections, de vive voix, ou par écrit, ou de soumettre leurs griefs, de vive voix ou par écrit, devant ledit Conseil, rendit décision qu'il (le Conseil régional) ne pouvait

agréer à notre demande de porter le boni de vie chère à sa pleine extension en faveur des employés de la Knitters Limited, et pourtant,

Tel que l'énonçait notre requête-application du 11 octobre 1943, deux noms de firmes comparables étaient désignés, à savoir: la compagnie Regent Knitting, de St-Jérôme, Québec et la compagnie Ayers Limited, de Lachute, Québec, et ladite décision finale du Conseil régional du travail ne faisait aucunement allusion à l'une ou l'autre de ces firmes, ni les raisons pour lesquelles cesdites firmes n'avaient pas été jugées comparables à la Knitters Limited, de Mariville, Québec;

40. Du fait qu'une enquête sérieuse, conduite par les officiers du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, a mis à découvert le fait que, en la même ville de Mariville, Québec, une industrie absolument comparable, conduisant les mêmes opérations que la compagnie Knitters Limited, à savoir la compagnie Rouville Knitting paie des salaires en moyenne plus élevés que la compagnie Knitters Limited.

Nous avons cru que nous étions en tous points justifiés de refuser ladite décision du Conseil régional du travail de Québec, et de porter appel de cette dite décision auprès du Conseil national du travail, à Ottawa, et nous espérons, en toute justice, que les demandes absolument raisonnables des ouvriers de la compagnie Knitters Limited de Mariville, Québec, tous membres du local 7, de l'United Textile Workers of Canada, seront jugées avec équité par ledit Conseil National et que la décision finale dudit Conseil National fera disparaître une situation aussi injuste et qui cadre si mal avec les principes démocratiques des citoyens canadiens.

Le maire ne veut pas augmenter les salaires

A Hull, devant une commission d'arbitrage, au sujet d'une requête demandant une augmentation de salaire de \$1.50 par jour, pour les policiers et les pompiers de la ville de Hull, le maire Raymond Brunet a déclaré que cette requête arrive "prématurément", parce que les revenus de la ville sont insuffisants pour faire face à une telle obligation.

Cette augmentation occasionnerait une dépense supplémentaire de 35 à 36,000 dollars par année. Et si la ville est forcée de l'accorder, il faudra augmenter les taxes, ou bien fusionner les deux bureaux, de façon à ce que le même personnel accomplisse les deux fonctions.

Salaires augmentés

Dans une décision rendue publique mercredi dernier, le Conseil national du travail décrète que les augmentations de salaire accordées aux employés de l'Aluminum Company of Canada, de Toronto, sont rétroactives au 26 février 1943, au lieu du 1er juillet 1943, tel que l'a précédemment décrété le Conseil régional du travail de l'Ontario.

Les arts de la Mode



M. J.-LEWIS, directeur

POURQUOI ALLER A NEW-YORK

Vous pouvez apprendre à Montréal, le dessin PRATIQUE des robes. Entraînement spécial pour la confection, COURS SPECIAUX DE CROQUIS, Jour et soir. Permis provincial. Diplôme reconnu accordé.

Ecrivez ou venez consulter Madame Juliette TREMBLAY, styliste réputée.

THE MAURICE DRESS DESIGNING STUDIO

1117 Ste-Catherine O. M.A. 8814

A quarante ans, la vie commence

Bien avant la guerre, les hommes ayant atteint la quarantaine s'alarmaient de la tendance de plus en plus prononcée de certains patrons à leur préférer une main-d'œuvre plus jeune, et maintenant qu'on commence à parler de démobilisation, le même souci hante la génération des 40 ans qui a facilement trouvé de l'emploi pendant la guerre.

Or, cette catégorie de travailleurs apprendront sans doute avec plaisir qu'on vient de fonder aux Etats-Unis toute une série de clubs "d'hommes de plus de 40 ans" pour défendre leurs intérêts et leur assurer un emploi. Ils liront surtout avec intérêt ce que le président du club de Chicago, E.-H. Lange, a constaté après une enquête sur les perspectives de l'emploiement d'après-guerre.

D'après M. Lange, "la vie commence réellement à 40 ans", car la guerre et la production fiévreuse qu'elle entraîna ont démontré que les ouvriers âgés de plus de 40 ans donnent un meilleur rendement, sont plus assidus au travail et plus ponctuels, et que l'industrie de demain accordera sa préférence à cette classe de travailleurs... Et le président du "Chicago Men-Over-40 Club" offre plusieurs exemples pour étayer sa thèse.

Nous ignorons si de tels clubs existent au Canada, mais il n'y a pas de doute que comme tout ce qui trouve naissance de l'autre côté de la frontière, ils ne tarderont pas à apparaître chez nous, à la grande joie des 40 ans et plus. — Aurèle GOYER, dans La Patrie.

Assemblée de la Loge Sainte-Marie

La dernière assemblée régulière de la loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers d'Amérique eut lieu le 10 courant, à la salle de l'Assistance Publique, sous la présidence de M. Donat Allaire.

La Loge Sainte-Marie a décidé de ne s'associer à aucun parti politique, désirant ne s'occuper que de l'intérêt de ses membres.

Dix nouveaux membres furent admis et prêtèrent l'obligation.

Un comité social fut nommé, composé comme suit : Président, R.-B. Lamarche; vice-président, V. Sauvé; secrétaire-correspondant, J.-A. Montpetit; secrétaire-trésorier, J. Gour.

Tél. LAncaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS

(Edifice du Théâtre Saint-Denis)

Spécialités :

Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux membres des unions ouvrières.

Mme ROVIRA — Rés. MA. 8488

MAINTENANT A SON COMPTE

Raphaël ROY

HORLOGER - BIJOUTIER - DIAMANTAIRE

6687 rue St-Hubert

TA. 4174

invite ses clients et amis à venir voir son immense assortiment de bijoux.





MONUMENTS

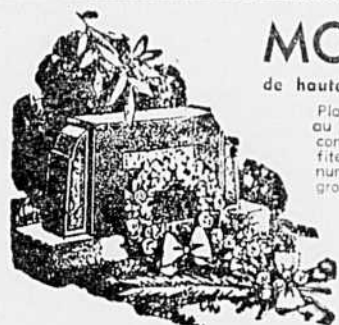
funéraires
en granit canadien

Votre choix entre 500 modèles artistiques en fameux granit "Silver" inusable; rose, rouge, noir ou sur commande au prix du fabricant.

SILVER GRANITE CO., Ltd.

CHerrier 2676

2331 Provençal (près Dufresne)



MONUMENTS

de haute qualité... à prix spéciaux

Placer un monument sur votre terrain au cimetière, c'est marquer de la reconnaissance aux chers disparus. Profitez de notre stock de plus de 400 monuments en granit canadien rouge, rose, gris, bleu ou noir.

Nous faisons toutes les réparations de redorure, nettoyage, lettrage. Travail garanti et les plus bas prix. Nous échangeons les vieux monuments.

Ecrivez-nous pour prix et renseignements.

ONTARIO GRANITE & SUPPLY CO.

Fondée en 1929 — J.-E. DULONG, gérant
934 est, Ste-Catherine, chambres 214-15 — Tél. HA. 1721

Bonnier, Duclos & Bonnier
ADMINISTRATEURS DE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
3503 PAPINEAU CH. 3192
de Montréal, Limitée.
Directeurs de Funérailles

L'Ancester 7209
L'Ancester 7200

Soir : 3875 WELLINGTON
Wellington 2214

YVES PELLETIER
AVOCAT

60 Ouest, rue Saint-Jacques
SUITE 600

MONTREAL

- Remplissons prescriptions d'oculististes
- Lunettes, lorgnons et réparations

J.-A. RACETTE

Opticien d'ordonnances licencié

BUREAU : Tous les jours — 10 a.m. à 9 p.m.
Excepté lundi et jeudi, jusqu'à 8 p.m.

6528 St-Denis

Tél. CA. 9572



6821, ST-HUBERT

Dollard 1142

Franeen's Inc.

DRESSES AND COATS OF DISTINCTION

1019 St. Catherine Street West.

Belair 3205

Spécialité :
MERCERIE
ET VETEMENTS
DE TRAVAIL
POUR HOMMES
FALKIRK
2 8 6 5

Mlle L. ALLARD

MARCHANDISES

SECHES

FOURNITURES DE MAISON

2401A EST, SAINTE-CATHERINE

L'emploi dans la période de transition

Le Bureau international du Travail, installé dans notre ville, vient d'annoncer que les délégations d'au moins 40 pays, qui assisteront à la Conférence internationale du Travail s'ouvrant à Philadelphie le 20 avril prochain, seront priées d'approuver un ensemble de mesures pour organiser l'emploi au cours du passage de l'état de guerre à l'état de paix.

Les propositions sont contenues dans un rapport que le B.I.T. a préparé pour le soumettre à la Conférence. Le Bureau, dont le centre d'activité est à Montréal depuis qu'il a été déplacé de Genève (Suisse) en 1940, fonctionne en qualité de secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail.

Ce rapport est le second de la série que le Bureau présentera sur les divers points figurant à l'ordre du jour de la Conférence. Il servira de base aux discussions du point intitulé : "L'organisation de l'emploi au cours du passage de l'état de guerre à l'état de paix."

Les mesures proposées sont englobées dans quatre projets de recommandations et un projet de résolution dont les textes figurent dans le rapport et sont accompagnés d'un commentaire concernant les diverses dispositions suggérées.

Suivant la Constitution de l'O.I.T., les gouvernements des États Membres de l'Organisation s'engagent à soumettre toute recommandation adoptée par la Conférence aux autorités compétentes de leurs pays, en vue de la transformer en loi ou de prendre des mesures d'un autre ordre.

Les propositions faites envisagent tous les aspects du problème de l'organisation de l'emploi dans la période de transition, et fixent d'une manière détaillée les mesures que le Bureau estime nécessaire en vue "d'aider les employeurs à se procurer les travailleurs convenant le mieux à leurs besoins, d'aider les travailleurs à trouver les emplois convenant le mieux à leurs capacités, et en général, d'assurer que les travailleurs avec les capacités nécessaires soient disponibles et répartis à chaque moment de manière satisfaisante entre les diverses branches de production et les diverses régions."

Le rapport indique que des emplois devront être trouvés pour plus de 130 millions de personnes au moment du démantèlement de l'industrie de guerre. En vue de résoudre ce problème, il est nécessaire d'élaborer immédiatement des plans pour maintenir les occasions d'emploi et ensuite pour "affecter de manière ordonnée les travailleurs disponibles aux emplois ouverts."

La Conférence aura l'occasion, en relation avec d'autres points de son ordre du jour, de considérer les aspects économiques du problème du plein emploi après la guerre. Mais quel que soit le volume total de l'emploi que l'on pourra maintenir dans chaque pays, il y aura de sérieux écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, auxquels il faudra rapidement remédier afin que l'économie de chaque pays soit en mesure de répondre effectivement aux besoins du temps de paix.

Le reclassement de la main-d'œuvre, déclare le rapport, exigera :
1. Des plans coordonnés basés sur une documentation appropriée pour assurer méthodiquement la démobilisation et la réintégration dans la vie civile des membres des forces armées ainsi que le réemploi des travailleurs déplacés de leurs emplois.

2. Le transfert de millions de travailleurs d'une occupation, d'une industrie, d'un métier ou d'une région à une autre.

3. Le développement, la réorganisation et la coordination des moyens de formation professionnelle des jeunes gens et des travailleurs adultes, ainsi que le développement des systèmes d'orientation professionnelle.

4. Des programmes de travaux

publics dotés d'une grande souplesse, déjà préparés.

5. Des secours financiers pour les personnes qui seront obligées de passer par de brèves périodes de chômage.

6. Des services de l'emploi bien organisés et complets.

Les aspects du problème de réemploi traités dans les propositions qui sont englobées dans les projets de recommandations comprennent : a) la préparation à l'avance d'une documentation concernant les perspectives d'offre et de demande de main-d'œuvre; b) la démobilisation des forces armées; c) la démobilisation de l'industrie de guerre et le licenciement des travailleurs de guerre; d) les méthodes de notification des licenciements et des demandes d'emploi; e) l'orientation professionnelle; f) la formation et la rééducation professionnelles; g) le déplacement des travailleurs d'une région à une autre; h) l'emploi des femmes, jeunes gens et invalides; i) la régularisation de l'emploi dans des industries particulières; j) les travaux publics; k) l'assistance et l'assurance sociales; l) l'organisation et les fonctions des services de l'emploi.

Les considérations qui présideront à l'élaboration par les gouvernements des plans de démobilisation seront nécessairement militaires, et les principes suivis pour la démobilisation s'inspireront de facteurs tels que l'âge et la durée du service. Toutefois, le Bureau recommande que, tout en respectant les limites imposées par la situation militaire et l'équité, les gouvernements prennent en considération l'opportunité de régler le rythme de la démobilisation par rapport à l'expansion des possibilités de réemploi. Le rapport suggère également d'assurer une prompt libération des travailleurs indispensables pour hâter la reconstruction de l'industrie. Les systèmes de réintégration des démobilisés dans leurs anciens emplois civils tendent à perdre de leur efficacité à mesure que le temps passe, fait observer le rapport.

Dans le chapitre concernant la démobilisation des industries de guerre, le rapport recommande que les gouvernements fassent appel à la collaboration des travailleurs et des employeurs en vue d'établir des plans de reconversion. Il est nécessaire de formuler sur le plan national une politique et un programme unifiés de reconversion. La politique concernant l'utilisation des moyens de production de guerre appartenant à l'Etat et la résiliation des contrats, qui affectera les perspectives d'emploi de "millions de travailleurs," devrait être déterminée avant la fin des hostilités en prenant en considération la situation de l'emploi.

Les mesures proposées recommandent que des services d'orientation professionnelle soient mis à la disposition de toutes les personnes ayant besoin de conseils au sujet de leur carrière, et que les gouvernements élaborent des programmes nationaux de formation et de rééducation professionnelle orientés vers les besoins d'après-guerre de l'économie. Des systèmes spéciaux de bourse d'étudiants sont également recommandés, ainsi que l'élévation à 15 ans de l'âge minimum de fin de scolarité.

Le reclassement des travailleurs devrait se faire selon le principe d'une complète égalité des hommes et des femmes sur la base de leurs aptitudes individuelles, de leur habileté et de leur expérience. Le projet de recommandation propose également que des mesures soient prises pour encourager l'application du principe du salaire égal à travail égal.

L'art de la fabrication de la bière fut introduit en Angleterre par les Romains.

Les épingles de sûreté furent inventées par Walter Hunt en 1840.

L'usage des fausses dents était très répandu chez les Romains.

L'effort pour entendre nuit à la santé

Si vous n'entendez pas à la perfection, vous n'avez pas idée de la tension que cela vous cause. Vous gaspillez une somme appréciable d'énergie dont vous auriez besoin pour votre travail de la journée. Que vous soyez chez vous ou à vos affaires, vous avez besoin d'un

Western Electric

L'appareil acoustique de la meilleure qualité. Protégez vos nerfs, protégez votre santé. Permettez-nous de vous montrer comment garder votre ouïe normale. Venez demain. Avenue obligation. Démonstration du soir ou à domicile. Satisfaction garantie.

Reynolds Earphone Co.

1253 ave. McGill College

Chambre 410 L.A. 0594

Service courtois à la clientèle canadienne-française.

Le rajustement d'après-guerre

Nous extrayons d'un article documenté sur "L'embauchage total — base de stabilité" par M. J.-Amédée Roy, de *La Patrie*, les notes suivantes qui concluent son intéressant exposé du problème :

... "Il s'ensuit que les plans de rajustement après la guerre exigent une entente entre tous les pays. Après le chambardement du conflit, il ne faut pas susciter le dérangeant économique au moment de la reconstruction et du rajustement. Si chaque pays allait procéder à un rétablissement solo, sans s'occuper des autres peuples, il risquerait de déclencher un mouvement de migration vers les centres du monde offrant le plus d'avantage à la main-d'œuvre ou aux capitaux disponibles.

"Le Canada, pendant la guerre, a ouvert ses portes à des milliers d'étrangers soi-disant experts en certaines matières et qui n'en connaissent pas le premier mot. Ces gens-là sont venus ici pour échapper à un service qui ne leur disait rien, pour gagner des salaires élevés, mais ils demeurent des étrangers et ne deviendront jamais de bons citoyens canadiens dans l'acception du mot. En préparant le rajustement d'après-guerre, le Canada devra voir à ce que les vrais Canadiens se retrouvent "chez eux" et non les domestiques de ceux qui les ont supplantés momentanément durant la guerre.

"Pour cela, il faut que les pays s'entendent pour la solution de leur problème respectif et que chacun retrouve pour les siens une place et un emploi. Reste encore à résoudre le problème régional, la stabilité ou le déménagement des usines édifiées dans les centres ruraux, pour la production de guerre. Ceux qui seront chargés du rétablissement de l'ordre dans le monde n'auront pas la tâche facile."

In Union There is Strength

The Dominion Life Assurance Company is, in effect, a "union" of policyholders who are banded together to share mutual risks.

Let

Albert A. Boosamra show you how individual security can be achieved by means of co-operative protection with

Life insurance Pension plans Disability Income insurance.



Since 1889 HEAD OFFICE: WATERLOO, ONTARIO

930 Canada Cement Bldg., Montreal Que.

Write the Boys

By RUTH TAYLOR

Recently when I have spoken in Central Trades Councils, there is one question which is always asked me. "What should we do to counteract the subversive propaganda going on about labor among the boys in the armed forces? What can be done to assure the veterans getting the truth? Why doesn't someone do something about it?"

My answer is always the same. The American Federation of Labor is doing something about it — but that doesn't absolve the individuals in every local union from doing their part of the job.

The American Labor Movement is not only doing its full share in this war on the production front, but a goodly proportion of the members of every local union have joined the armed forces of our nation and are now fighting on the battlefronts all over the world.

This gives the members of every local an opportunity to do their share in counteracting anti-Labor propaganda.

There is one thing that always gets through to the boys in the armed forces and that is V-mail. Let every local union appoint correspondence committees whose task it will be to write regularly to their fellow workers in the armed services — and to give them the facts. Take up one charge against labor in each letter and give the true side of the case. Let the men have labor's explanation at their finger tips so that they can counteract the propaganda which is just distasteful to them as to the men at home. **THEY HAVE TO BE SUPPLIED WITH THE FACTS TO ANSWER THE CHARGES.**

As part and parcel of our desire to show them honor for their patriotism and their spirit, it is our duty to maintain close contacts with these, our fellow trade unionists. The men in the far-flung outposts of our nation are cut off from their own trade union contracts. When they leave these shores, their labor papers cannot always follow them. The papers they will see, will, far too often, be anti-labor. They will be among men unfamiliar with trade unionism. They need to be kept in touch with their own trade, with their own union, and to be made to realize that they are still an integral part of the American Labor Movement, which, no more than selective service, knows no class, creed or color.

Most of them are young — young in years and young in the movement. In normal times they would be learning what trade unionism means. Don't let that education stop because YOU can't take the time to write a letter. Get busy! This is something YOU can do.

A Different Economic Order?

We have heard much about the "Four Freedoms," and the plan of a different economic order in the making. Post war plans are and have been suggested in order to stabilize industry and to iron out thoughts of a different, world-wide economic and political system based upon supremacy of democratic principles.

Elimination of all traces of Fascism and Nazism ideology has awakened the fervor of millions of subjugated peoples as the coming glory of a new world and universal future happiness of mankind. A wonderful dream, but far off from realization, an Utopia engulfed in the maelstrom of human jealousy, and national and religious prejudice. Undoubtedly great changes are in the making, different economic systems grapple for allegiance, new purposes and ideals are striving and move steadily and progressively toward a more socialized system of society. Labor, as far as it is guided by the doctrine and principles of trades unionism, clings to real democracy and visions a different economic system. Let us get more justice into the industrial and economic world, not less of it, is the slogan of labor in its struggle for a better and more secure existence. But who will come out of this war to take up the torch of progress to show the way to the commonwealth of man conducive to human contentment of which we dream. It surely will not come from those who continuously impose injustice upon the masses of workers in their fight for better living.

We Must Appreciate Our Trade Union Organization and Its Progress

Those who take intensive interest in the history of the modern trades union movement and study the various phases of trades unionism developments recognize that the progress during past years did not proceed in a peaceful or simple manner.

It required an immense amount of effort, it necessitated many and great individual sacrifices, thousands had to starve and suffer, others again lingered behind prison walls, while their co-fighters were discriminated against and driven out on the streets; however, the strong determination and the conviction of those persecuted, that their cause was just and invincible, that the worker was entitled to a better fate and that his economic freedom must be struggled and fought for in spite of all persecution and in spite of the apparent insurmountable power of the employers, drove them together again.

And now we stand face to face with a firmly established trade union structure. Powerful and victorious it has risen over all chicanery and persecutions of those who used to think that they were the all powerful. With the sweat and the blood of the workers it has been forged together and all that remains today is to make it more storm-proof and weatherproof and that its members maintain it through all the periods of storm and stress until that new chapter of human history is written which will no longer know of the exploitation of men by men, which will only know a free and enlightened people upon a free earth.

Let us respect the tedious labor and the sacrifices made by our pioneers of the movement, which have elevated the trade unions to that position which they hold today. Today they are the sole protectors and defenders of working humanity. Whatever we enjoy today as far as economic freedom is concerned that we owe above all to the untiring trade union work and activity during many years in the past, that we owe to the uncounted and perhaps unknown militants who have fought and suffered for our trade union ideals and ideas.

For that reason every one of us must appreciate his trade union not as something that was given to us,

FROM OUR READERS

Montreal, P. Q., March 23rd, 1944
The Editor,
The Labor World,
Montreal.

ELECTORS OF ESSEX EAST FORTUNATE IN THEIR REPRESENTATIVE

Sir,

Labor has everything to gain and very little to lose in supporting those candidates for public office who have at all times been consistent and sincere in their sympathy and activities on behalf of labor.

Amongst those who stand out prominently as staunch advocates of labor's rights is the able, eloquent and hard-working member in the Dominion House who represents Essex East. All who have met Mr. Paul Martin instinctively like him. He is modest and democratic in his demeanour. He is never so much at home as when discussing matters economic, social, and even domestic with workers. He enjoys the esteem of all who know him because of his frankness and courage in expressing his views and convictions.

Regardless of what wing of the labor movement one is a member of, he owes it to himself as a worker and to his fellow-workers to strongly support the candidates for public office who have earned his support because of their interest in all that affects the toilers.

Paul Martin is one of the most highly educated members in the House of Commons. Purely by his own efforts, and without the advantages enjoyed by the sons of citizens in comfortable circumstances, he is a graduate of three universities. What endears him to his friends is the love he bore his father and the reverent way in which he always spoke of him. Almost until his death, Mr. Martin, Sr., worked. The son on every occasion proudly avowed his relationship with the people and that his father was employed as an ordinary worker. This in itself made a strong impression, and rightly so, upon the groups belonging to the workers that Paul frequently addresses.

He was one of the first to put himself on record in the House of Commons in favor of collective bargaining. He urged the drafting of an order dealing with wartime labor relations. He gave most effective and valuable assistance to the officials of the Department in drafting the order that has met with the approval of the leaders of the principal labor organizations in Canada.

Mr. Martin is entitled to the thanks of the workers and the growing generation since he proposed the resolution that the government establish scholarships permitting the talented and capable offspring of poor parents to acquire a higher education and thus develop their latent abilities and benefit themselves and the nation.

As one who believes in the international labor movement and the policy that was very early laid down by one of its greatest leaders of supporting labor's friends and defeating its enemies, I feel that I should express as I do in this letter my confidence in Paul Martin, and the duty of the workers because of the invaluable assistance he has given them to support him. He has already gone far and in his present quality as Parliamentary Assistant to the Minister of Labor is acquiring a great deal of experience that will fit him for still higher office.

Paul Martin is of, from, and with the people, and a credit to them and particularly the community which he represents in Parliament.

JOHN GIBSON.

but as something for which bitter struggles had to be carried on. Let us cherish it always remembering the great and difficult efforts which it required in order to build it up and make it powerful. Let us pledge ourselves to continue the work so nobly begun by our pioneers, let us strengthen our trade unions at all times by word and deed. — *Bakers' and Confectioners' Journal.*



There's **ROOM FOR EVERYBODY...**

PRODUCTION MEN—keeping in constant touch with sources of raw materials, suppliers of parts, government and military authorities.

THE ARMED FORCES—with responsibility for training and supply, for troop movements, for operations on land, air and ocean battlefronts.

GOVERNMENT OFFICIALS—in touch with every phase of our production and military program—with foreign governments—with national and international war agencies.

YOU—depending on your telephone for quick, essential communication at work and at home.

But telephone lines can carry this wartime load only if we all use existing facilities sparingly, and keep our calls just as short and business-like as we can.

Additional equipment is severely limited by material shortages; co-operation must take the place of construction if essential calls are to go through promptly.

On Active Service Giving Wings to Words

The Quality of Leadership

Labor has come of age, qualified observers have been saying lately. Labor has emerged from an enforced parochialism, achieved new status and responsibility in the community, new importance locally, nationally and even internationally in fields traditionally considered outside its sphere of influence. These observers talk of the A. F. of L. blueprint for postwar planning, of the vital part played by labor in the war effort, of astonishing production records, civilian war-related activities, of the two million union members in the armed forces. They talk of the results achieved by A. F. of L. members in the campaigns for war relief and relief on the home front conducted by the Labor League of Human Rights. They talk of "how" — what they generally neglect to mention is "why."

Labor's new status in the community is not an accident. It is the gradual recognition, by groups outside the trade union movement, that here is an organized force that can be depended upon for far-sighted and correct prediction, for broadness of outlook and for steadfast action. The A. F. of L. warned against the dangers of Fascism and Nazism as long ago as 1933. The A. F. of L. supported lend-lease and the defense program long before Pearl Harbor. The A. F. of L. is calling now for plans ensuring smooth conversion from wartime to peace time economy, for protection of the high American standard of living, for the rescue and rehabilitation of the oppressed peoples of the world.

It is because the American Federation of Labor has presented, and continued to present, a consistent and democratic program in which all classes and all peoples are considered, that the A. F. of L. deserves the leadership which it has lately assumed, and the credit and recognition which have lately been given it. — *Federation News, Chicago, Ill.*

Your Union Won't Grow in Your Pocket

Don't be a "vest-pocket unionist." That is, don't cultivate the belief that so long as your dues are paid and you are in good standing, everything is well in the world of organized labor. That it is better to have a paid-up union card in your pocket than not to have any, no one will deny. But it is equally true that your union will not grow in your vest pocket.

Get your union out of your pocket. Think about it and talk about it. And you will find that the seeds of conversation you sow in many instances will result in bringing into the fold of organization those with whom you have conversed.

Every person brought into the union is assisting you to better wages and conditions. Every person remaining unaffiliated is helping the employer to lower wages and make conditions more irksome.

Yet your union out of your pocket and plant the seeds of organization in the minds of the workers you meet going to and from work, on the job or wherever you come in contact with them.

Remember — your union won't grow in your pocket. — From "The Labour Digest," Hamilton, Ont., Canada.

Chinese Unions Grow

China now has 2,864 labour unions with a total membership of 1,027,000 people, the Chinese New Service reports. Of this total, 300,000 are factory workers.

SAVE
THAT YOU
MAY LEND

PALACE

THEATRE

CARY GRANT
JOHN GARFIELD in
**"DESTINATION
TOKYO"**
with DANE CLARK
ROBERT HUTTON

CAPITOL

THEATRE

MICHELE MORGAN
FRANK SINATRA in
**"HIGHER and
HIGHER"**
with LEON ERROL
Added Feature
"Rookies in Burma"

PRINCESS

THEATRE

Second Week!
MERLE OBERON
LAIRD GREGAR in
THE LODGER
Added Feature
"The Good Fellows"

LOEW'S

THEATRE

"Le film de l'année." — LIFE
SAMUEL GOLDWYN'S
**"The
NORTH STAR"**
with ANNE BAXTER
DANA ANDREWS

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians
for
Canadian Homes

VIENNA GRILL CAFE

INCORPORATED

1964 rue Ste-Catherine Est
Montréal

**EXAMEN
de la VUE**
par J.-L. Phoenix, O. D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
diplômé de l'Université
AU SALON D'OPTIQUE
Chex O. ST-JEAN LTEE
Téléphone: AM. 2121

O. St Jean
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
Un seul magasin à Montréal:
1215 est, rue Sainte-Catherine

Well Done, Walter Winchell!

Famous Columnist and Commentator Pays Tribute to Canada's War Effort. — Canadian Government and People Can Be Proud of their Accomplishments.

By BERNARD ROSE, K.C.

It has been said on more than one occasion that: "a prophet is without honor in his own country." Be this true or otherwise, it would have certainly taken a prophet to predict the part that Canada would take in the greatest war of all history — a war that is global in extent. A war that means the survival or destruction of the democracies. A war, that won by the free peoples, will give us peace and a new prosperity for many many decades. A war that will mean the defeat of gangsterism as a system of government. A war the winning of which will assure to unborn generations the right to live their lives as their fathers before them.

In an editorial published in the March 7th issue of the Daily Mirror of New York under the heading "Things I Never Knew 'Til Now" (About Canada's War Effort) Winchell, whose name is a household word on the North American continent, has told his millions of readers of our country's gigantic effort in providing not only the munitions of war, but the men and women who will make a vital contribution to its success.

We, Canadians, are modest people. We do not like to blow our own horn. This applies equally to the Prime Minister and the most humble worker in our factories, mines, and the men and women, who leaving civilian pursuits and occupations, have enlisted in the army, the air force, and the navy. Canadians no more wanted war than did the Americans or the British. They wanted to travel along the path of peace and co-operate in the building of the great and powerful nation that Canada is destined to be. They made many sacrifices in the last war. They gave thousands of their youth, many of whom lie buried in foreign lands. Canada demonstrated in the last war what it could do once its people determined what their duty was. They bore heavy burdens in meeting the obligations which the last war imposed. They could hardly believe that a nation to which their own country and its allies had been so generous would show such brutal ingratitude as to not only repudiate its obligations but make preparations for a war engineered by Junkers, industrialists, schemers, and ambitious gangsters the purpose of which was to not only overrun and conquer the lands of their neighbours, but even bring the proud American and British peoples to their knees.

When, in spite of all the efforts made by the Chamberlain government, it was a foregone conclusion that Hitler wanted war, Britain accepted the challenge. When war was declared, the Prime Minister convened Parliament and asked it to take a stand. The representatives of the people were practically unanimous that Canada's place was at the side of the Motherland. Although unprepared, the government, without delay, set to work to condition the country for active participation in the war effort. The Prime Minister with what was almost prescience stated on more than one occasion that we were in a

global war, that it would take all that we had in association with other nations to beat an enemy that had long prepared and had carefully made its sinister plans designed to give it the victory which Hitler promised his regimented and enslaved nation.

Who would have thought, as Winchell points out in his instructive editorial, that we could have enlisted so large a war personnel and build a navy almost out of nothing! Who would have dared say that Canada could produce in such immense quantities not only the munitions of war but the food to feed the people of Britain! Who would have had the presumption to make the statement that for its population and resources, Canada would contribute as much, if not more, than any of the nations that are participating in the war! The facts that Winchell gives and which are available to all Canadians, and of which they are perhaps not as fully aware as they might be, are not only astonishing but enlightening. They demonstrate what can be done by a united determined people.

In the darkest hour of Britain's peril, when the welfare and the liberty of the world trembled in the balance, when it was a matter of touch and go between murderous totalitarianism and peace-loving democracy, Canada stood firm; its soldiers in Britain were the first line of defence against the threatened German invasion. Verily we Canadians need not take a back seat when our exploits and accomplishments are recounted.

All workers through their organizations, immediately pledged their whole-hearted co-operation. They have certainly done their share, and the leaders of government have frequently expressed their warm appreciation of their contribution to the war effort.

We, Canadians, who go about our daily work give little thought to the tremendous burdens carried by the leader of the government and his colleagues. In the Axis lands, the leaders do not have to meet the representative of the people in Parliament, and give explanations or answer criticism — they devote their whole time to carrying on the war. In Canada, Parliament meets as it did during peace time and the weary hard-working ministers who must be consulted and approve of plans and projects to carry on the war take their places in the House of Commons, ready to give such information as they properly can and acquaint the representatives of the people with the activities of the many departments of government.

Thousands of patriotic citizens have given freely and generously of their time and resources. They have asked for no thanks. Their satisfaction comes from doing their own task.

Walter Winchell's favorable comment is a tribute paid to the Canadian people and the government, which accepting without the slightest hesitation the responsibilities that the war brought with it, has carried on with a devotion and singleness of purpose that has earned the admiration of the statesmen and peoples of the united nations.

Workers Tired of Being "Kicked Around"

If we were framing a "wish" for our country, of course our first thought would be the winning of the war and the safety of our dear lads overseas. May God watch over them!

Then we would add something like this: "May those in authority use more common sense and human understanding in the handling of labor disputes."

American workers have a right to resent the treatment they have received. They have given their all to the war effort. Their productivity has exceeded the most optimistic hopes of those in authority. Millions have labored under shocking conditions — long hours, wretched housing, insufficient food and transportation which did not transport.

They have been abused by the propagandists of the press and the

radio. They have been "kicked around" by bureaucrats drunk with temporary power. The government has heaped taxes on them and the profiteers have been permitted to rob them. When they have pleaded for relief, they have been branded "unpatriotic." But they have carried on, as the undisputed record proves, and they will continue to carry on. However, they will not fail to protest against the treatment which denies them a reasonable return for their efforts, while permitting war contractors and other privileged groups to pile up profits which would stagger the imagination of Croesus.

The policies which have produced these results cannot be defended. If they are not changed, those responsible will be called to account when the workers go to the polls this year. That is not a threat —

just a prophecy of what is pretty sure to happen. Patience is a great virtue, but it can be strained to the breaking point. — Labor.

This time it must be "hands across the sea" which grasp nothing except each other.

We must live democracy, as well as believe in it, in order to have it.

Freedom has not failed except where WE have.

Take notice that JOSEPHINE KURYK KULCZYCKI, of the City of Verdun, District of Montreal, Province of Quebec, will apply to the Parliament of Canada at the present or the next session for a Bill of Divorce from JOHN KULCZYCKI JR., Technician, of the City of Montreal, District of Montreal, Province of Quebec, for adultery.

Montreal, March 7th, 1944.
GERALD M. ALMOND,
Solicitor.

Lasting Jobs at Fair Wages First Postwar Goal

Labor's foremost objective in reconversion to peace is to make sure that stable and durable jobs yielding stable and fair incomes are available in industry and trade to all men and women seeking work, Boris Shishkin, A. F. of L. economist, declared on the "America Tomorrow" radio program.

Stability of employment and security of income derived from productive work and opportunity for betterment are labor's "must" requirements to be achieved by free people through a system of competitive enterprise, he said.

"If a free system of productive enterprise geared to advance the welfare of all is to be attained, transition from a controlled war economy to a free peace economy must not be sudden. Those who preach abandonment of all wartime government controls immediately after the war preach chaos. Their call is subversive to the very principle they profess. If a competitive enterprise in a free economy is to be assured when the war is won, transition must be gradual, coordinated and mapped out in advance, with all elements combined in a concerted effort to maintain balance and with checks and balances firmly applied by the government under policies agreed upon by all groups," Mr. Shishkin continued.

The course of reconversion must be charted now. The work of reconversion must be fully coordinated and effectively controlled. Only this will enable us to make during-the-war reconversion pave the way for postwar reconversion. Only this will assure a steady transition instead of a disastrous break. Only this will make sure that during-the-war reconversion will not detract one iota from the war effort at this decisive stage. We must neither encourage nor permit a stampede of essential war contractors away from their war responsibility for a place of dominant advantage at the postwar profit trough.

"Cut-backs and contract cancellations have already reached a stage making possible during-the-war reconversion to civilian work. Machinery must be set up at once for an orderly method of advance clearance and working coordination of all cut-backs and cancellations. Neither war contractors nor war workers must be permitted to be penalized for sticking to their war jobs by denying them access to postwar opportunities. Cancellation as well as reconversion must be spread evenly among communities and among plants.

"Immediate creation of a National Reconversion Commission with representation of management, labor and agriculture, and headed by the Reconversion Administrator is imperative. Creation of such a top policy agency has long been overdue. In such an agency labor sees assurance of a concerted plan and a concerted effort of all groups for a balanced transition to civilian production in which returning soldiers and demobilized war workers find employment opportunities at fair pay." — The Bakers' and Confectioners' Journal.

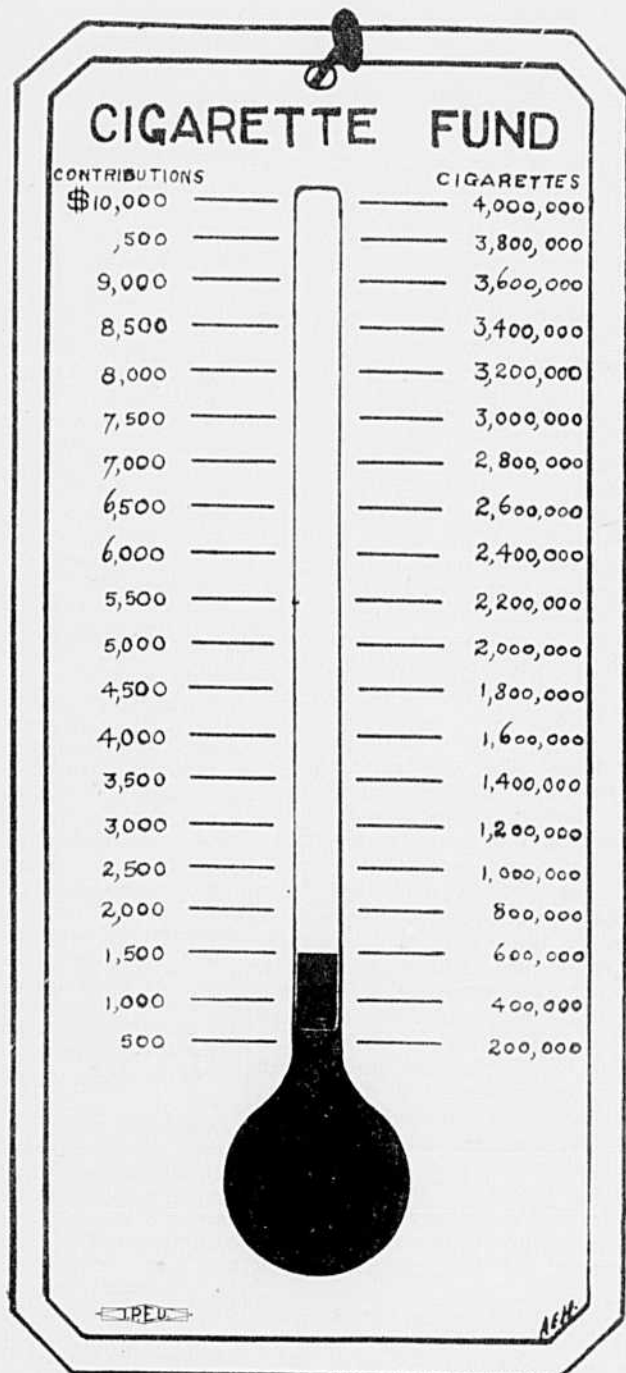
This Union Label



Is the best guarantee that Bakery and Confectionery products are Union Made — continue to

Demand Union Made Products!

150,000 Reasons Why You Should Support The Trades & Labor Congress Smokes Fund



Make It Go Up!

Your Executive recently presented cheques to the representatives of the Armed Forces and the Red Cross for 150,000 cigarettes to be sent to our boys and girls in the Armed Forces overseas and to prisoners of war in Europe.

Our goal is four million cigarettes, and we solicit your support in attaining this goal in order that we may guarantee a steady flow of Cigarettes to those who are fighting for us.

**SEND DONATIONS TO THE TRADES AND LABOR CONGRESS
CIGARETTE FUND, 172 McLAREN STREET, OTTAWA, CANADA**

SUBSCRIBE TO-DAY



Secretary-Treasurer J. A. Sullivan of The Trades and Labor Congress of Canada, presenting cheque to representatives of the Armed Forces for 100,000 cigarettes.



Secretary-Treasurer J. A. Sullivan presents cheque for 50,000 cigarettes to Col. W. Leggat, President of the Quebec Division of the Red Cross.